

Rédiger un PPSPS est un acte de prévention essentiel, concourant à la transcription de l'évaluation des risques spécifiques de l'entreprise liés à la singularité du chantier. Fondée sur la réglementation SPS, **cette formation donnera les moyens au personnel d'encadrement d'anticiper et d'analyser des situations de chantier et de rédiger des fiches de tâches efficaces et directement exploitables par les opérateurs.**

Objectifs de formation

Etre capable d'élaborer, de rédiger et d'exploiter les fiches de tâches d'un PPSPS.

Intégrer dans ces fiches les données du plan général de coordination et du document unique d'évaluation des risques.

Utiliser les fiches de tâches comme un outil pratique de prévention à destination des opérateurs du chantier.

Programme

- Le document PPSPS
- Les caractéristiques de la rédaction d'un PPSPS
- L'analyse critique sur un « document type »
- La méthode des 5M préparatoire au chantier
- La logique de la démarche de prévention
- Les modes opératoires
- Les procédures préétablies de l'entreprise
- La rédaction d'une fiche de tâche contextuelle et circonstanciée
- La rédaction des fiches de tâches d'un PPSPS spécifiques à un chantier pour prescrire des mesures efficaces de prévention
- L'environnement du chantier et la co-activité
- La fiche de tâche, un outil de communication auprès des compagnons du chantier et des entreprises sous-traitantes.

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en application.

Remise d'une documentation pédagogique.

Cette formation fera l'objet d'une évaluation de satisfaction des participants.

Modalités pratiques

Intervenant



Public concerné

Les personnes en charge de la rédaction et de la mise à jour du P.P.S.P.S. dans l'entreprise.

Durée

4 heures

Horaires

8 h 30 – 12 h 30

Lieu

Maison du Bâtiment
3, allée du Bâtiment, Rennes

Formation gratuite

Pré-requis

Comprendre, lire et écrire le français.

Nombre de places

8-10 participants maximum

Matériel

Dans la mesure du possible, il est recommandé de **se munir d'un ordinateur portable** (pour l'utilisation d'un outil en ligne).